



Culture SNMD

musées Orsay-Orangerie

Musée d'Orsay - 62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07
tél. : 01 40 49 48 60 - mel : cgt@musee-orsay.fr

Musée de l'Orangerie - Jardin des Tuileries - 75001 PARIS
mel : org.cgt@musee-orangerie.fr

Paris, **lundi** 19 octobre 2015

Double discours

Source : <http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/documents-budgetaires/lois-projets-lois-documents-annexes-annee/exercice-2016/projet-loi-finances-2016-mission-culture#.ViKBe9LhCV4>

Document MCC de concertation avec les syndicats sur l'ouverture du jour de fermeture :

« Le Louvre, Orsay et Versailles comptent parmi les établissements culturels les plus célèbres et les plus visités du monde.

Ces grands musées connaissent aujourd'hui des phénomènes [sic] de très forte fréquentation et de saturation.

Cette situation peut avoir un impact négatif sur la qualité de l'accueil et le confort de visite et peut altérer la rencontre entre le public et l'œuvre. »



Orsay, galerie impressionniste : cimaises poussiéreuses (octobre 2015) Manet Renoir

Projet de loi de finances 2016 Budget général Culture :

« En matière de fréquentation, le ministère vise à **développer la fréquentation*** de ses institutions patrimoniales en recherchant la diversification de ses publics, en garantissant une place importante au jeune public et en améliorant constamment les conditions d'accueil et la qualité de la visite.

En 2014 comme les années précédentes, on constate une forte concentration de la fréquentation sur un nombre restreint d'établissements : 8 musées réalisent 90 % de la fréquentation totale des musées nationaux. » [qui sont 33]

[* c'est le PLF-PAP qui souligne.]



Document MCC de concertation avec les syndicats sur l'ouverture du jour de fermeture :

« J'attire votre attention sur le fait que ce projet ne consiste pas à accueillir plus de publics et n'a pas vocation à attirer des ressources propres supplémentaires. »

Projet de loi de finances 2016 Projet annuel de performance Culture :

« L'objectif est d'aboutir à ce que plus de 95 % des surfaces de présentation des collections permanentes ouvrables soient accessibles au public. Les leviers identifiés pour atteindre cet objectif sont une meilleure définition des plannings, une amélioration des procédures de recrutement afin de diminuer les vacances frictionnelles des postes, l'introduction d'autres formes d'organisation (sous-traitance, vidéosurveillance...) et un investissement permanent sur les moyens techniques et la muséographie. Le ministère veille à ce que cet objectif d'amélioration du taux d'ouverture des salles soit traité en cohérence avec le nécessaire objectif de maîtrise des coûts de surveillance.

« **Indicateur : coût de la sous-traitance éventuelle de la surveillance de jour des collections permanentes.** »

Le ministère de la Culture et de la Communication réaffirme sa volonté d'élargir les sources d'enrichissement des patrimoines publics, en poursuivant ses efforts pour accroître la part de ressources propres des établissements publics et des organismes patrimoniaux placés sous sa tutelle.

Orsay, galerie impressionniste : épaisse poussière sur Monet (octobre 2015) →

Le ministère s'engage à encourager le développement du taux de ressources propres dans le financement de ses institutions patrimoniales et architecturales (droits d'entrée, mécénat, recettes domaniales, valorisation de la marque, etc.)

Les leviers d'action pour y parvenir sont la politique tarifaire dans le respect de l'objectif essentiel de démocratisation de l'accès à la culture, une promotion active des actions culturelles entreprises, la recherche de mécénat, le développement de la fréquentation et des activités connexes (concessions, location d'espaces, éditions, diffusions, travail approfondi sur la protection des marques et définition d'éléments de négociation pour le droit et la tarification d'utilisation de celles-ci, etc.) »

Interrogé sur ces points, le MCC ne répond pas, ou répond parfois : « Ce n'est pas notre intention » !

« L'établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie poursuivra en 2016 les efforts accomplis tant en matière de développement des ressources propres que de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Dans le cadre de la politique d'accueil des publics prioritaires (groupes scolaires et publics les plus éloignés de la culture) le jour de fermeture hebdomadaire (mesure concernant le musée du Louvre, Versailles et le musée d'Orsay), des emplois sont par ailleurs créés pour assurer l'augmentation de l'amplitude d'ouverture de l'établissement. »

